

FOIRE AUX QUESTIONS

Enquête *Perspectives mobilité 2022*

1. Qu'est-ce que l'enquête *Perspectives mobilité 2022*?

L'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), en collaboration avec ses partenaires du Bureau des enquêtes sur la mobilité, mène du 11 octobre au 30 novembre 2022, l'enquête *Perspectives mobilité 2022* pour connaître les habitudes de déplacement des résidents et travailleurs de la région métropolitaine de Montréal, peu importe la fréquence de leurs déplacements, ou les modes de transport qu'ils utilisent, que ce soit l'auto, le transport collectif, la marche ou le vélo.

2. Pourquoi l'ARTM mène-t-elle l'enquête *Perspectives mobilité 2022*?

L'enquête vise à bonifier les nombreuses données locales, nationales et internationales que l'ARTM et ses partenaires de la mobilité utilisent déjà ainsi qu'à suivre l'impact de l'enracinement des nouvelles tendances, comme le télétravail et le magasinage en ligne. Ces données fournissent un éclairage crucial notamment pour soutenir la planification et l'amélioration de la mobilité dans un contexte en transformation.

L'enquête *Perspectives mobilité* s'inscrit également dans une démarche de modernisation méthodologique des enquêtes de mobilité, comme l'enquête *Origine-Destination* qui se tiendra en 2023, en vue d'assurer la production de données de qualité et représentatives.

3. Quelles sont les personnes visées par l'enquête *Perspectives mobilité 2022*?

La population visée par l'enquête *Perspectives mobilité* correspond à l'ensemble des personnes âgées de cinq ans et plus habitant un logement privé dans chacune des municipalités de la région métropolitaine de Montréal. Les employés des entreprises et organisations présentes sur le territoire sont également visés par l'enquête, avec un questionnaire adapté pour mieux comprendre les enjeux de déplacement entre le domicile et le lieu de travail.

L'enquête vise à analyser les habitudes de mobilité des personnes, peu importe le mode de transport utilisé, et ce, même si elles se déplacent peu ou pas. En effet, la non-mobilité est une donnée importante pour comprendre les tendances de mobilité.

4. Pourquoi est-il important pour les citoyens ayant reçu une invitation par la poste de participer à l'enquête?

L'ARTM rappelle aux citoyens ayant reçu une lettre par la poste ou une invitation via leur employeur qu'il est très important de participer à l'enquête en répondant, dès que possible, au questionnaire en ligne.

Les enquêtes sur la mobilité sont essentielles, car elles permettent aux autorités publiques, comme le ministère des Transports du Québec, les municipalités et les opérateurs publics de transports en commun, de planifier et d'offrir des solutions de

transport adapté à la réalité d'aujourd'hui, incluant le transport collectif, et de soutenir l'aménagement du territoire.

5. Quels sont les prix à gagner en participant à l'enquête?

En répondant au questionnaire de l'enquête *Perspectives mobilité* en ligne ou par téléphone avec un agent du centre d'appels de notre partenaire *Léger* avant le 30 novembre, les répondants aux volets *ménages* et *employeurs* sont automatiquement éligibles au tirage de plusieurs prix en argent :

- Répondants au volet *ménages* : quatre (4) prix de 100 \$ et un (1) prix de 500 \$
- Répondants au volet *employeurs* : quatre (4) prix de 100 \$ et un (1) prix de 500 \$

Les coordonnateurs d'enquête au sein des organisations ayant récolté 20 questionnaires complétés ou plus auprès de leurs collègues courent également la chance de remporter des prix en argent : deux (2) prix de 100 \$ et un (1) prix de 500 \$.

Les gagnants seront tirés au hasard le 8 décembre prochain, dans les bureaux de l'ARTM, et contactés par courriel dans les quinze (15) jours suivant le tirage.

Pour consulter le règlement du concours, visitez le [site Web de l'ARTM](#).

6. Comment un-e citoyen-ne peut-il participer à l'enquête *Perspectives mobilité 2022*?

Seuls les ménages ayant reçu une invitation par la poste ou dans le cadre de la sollicitation en porte-à-porte peuvent participer à l'enquête. En effet, un échantillon de ménages a été sélectionné aléatoirement et vous devez disposer d'un code d'accès sécurisé, unique, pour pouvoir répondre au questionnaire en ligne.

L'ARTM sollicite également la collaboration des grands employeurs de la région métropolitaine de Montréal afin d'inviter leurs employés à participer à une enquête adaptée à leurs besoins et enjeux particuliers.

Pour inscrire une organisation et inviter ses employés à participer à l'enquête, les employeurs doivent compléter le formulaire d'inscription et indiquer les coordonnées d'une personne qui pourra agir comme coordonnateur d'enquête auprès du personnel : <https://consultation.parlonsmobilité.quebec/index.php?r=survey/index&sid=769263&lang=fr>

7. Combien de temps est requis pour répondre à l'enquête ?

Le temps estimé pour répondre au questionnaire du volet *ménages* se situe entre 10 et 20 minutes, et peut varier selon la taille de votre ménage.

Pour les travailleurs qui répondent au questionnaire du volet *employeurs*, le temps nécessaire se situe entre 5 et 10 minutes, et peut varier notamment selon le nombre de modes de transport utilisés dans les déplacements domicile-travail.

8. Comment s'assure-t-on que les renseignements demeurent confidentiels ?

Le respect de la vie privée des personnes qui participent à l'enquête est une priorité pour l'ARTM et ses partenaires. C'est pourquoi la confidentialité des renseignements recueillis et leur protection à long terme sont garanties.

Les données consignées sont anonymisées et utilisées uniquement à des fins statistiques. Pour consulter la Politique de confidentialité, visitez le [site Web de l'ARTM](#).

9. Qui sont les partenaires impliqués dans la réalisation de l'enquête *Perspectives mobilité*?

L'enquête *Perspectives mobilité* est une initiative du Bureau des enquêtes sur la mobilité que pilote l'ARTM en collaboration avec le gouvernement du Québec, les organismes publics de transport en commun de la grande région de Montréal (exo, RTL, STL et STM) et la Communauté métropolitaine de Montréal.

La Chaire mobilité de Polytechnique Montréal est responsable de l'outil de collecte en ligne conçu spécialement pour les enquêtes mobilité.

10. À quel moment les résultats de l'enquête *Perspectives mobilité* seront-ils connus ?

Les faits saillants l'enquête seront connus au début 2023.

Pour ne rien manquer, nous vous invitons à vous abonner à notre [infolettre](#) et à visiter notre page web [Enquête et panels](#) où seront également présentés les faits saillants de l'enquête.

11. Peut-on avoir accès aux résultats de 2021?

Les enquêtes pilotes *Perspectives mobilité* donnent un portrait instantané d'une situation, à un temps donné, et les données récoltées doivent être mises en relation avec des renseignements en provenance d'autres sources afin d'en dégager des constats.

Les faits saillants de l'édition 2021 de l'enquête *Perspectives mobilité* seront disponibles prochainement sur le site Web de l'ARTM. Ceux-ci, en complémentarité des données en provenance d'autres sources, ont été présentés dans différents forums dont au congrès de l'Association québécoise des transports.

Enfin, les organisations participantes ayant récolté 20 questionnaires complétés ou plus ont également reçu un rapport présentant un portrait des habitudes de déplacement de leurs employés ainsi que des recommandations pour favoriser une mobilité plus durable.

12. Quand aura lieu l'enquête *Origine-Destination* 2023?

L'enquête *Origine-Destination* est prévue se dérouler entre septembre et décembre 2023.

Pour toute question sur l'enquête *Perspectives mobilité* :

Vous pouvez avec nous au : perspectivesmobilite@artm.quebec

Question ou commentaire à propos de l'ARTM :

Vous pouvez les communiquer à partir de la page suivante :
<https://www.artm.quebec/nous-joindre/>.